



**REL 702 – INSTITUTIONS INTERNATIONALES**  
**Été 2024**

**Chargé de cours : Jonathan Kuntz**

Horaire : Lundi et Mercredi, de 13h00-15h50

Local : A4-246

Disponibilité : Sur rendez-vous

Local : A4-251

[Jonathan.Kuntz@USherbrooke.ca](mailto:Jonathan.Kuntz@USherbrooke.ca)

---

### **PLAN DE COURS**

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

### **CIBLE DE FORMATION**

Comprendre l'évolution du rôle et des actions des différentes institutions internationales dans le monde contemporain, approfondir nos connaissances des modèles théoriques explicatifs des institutions internationales et en maîtriser les cadres d'analyse appropriés.

### **CONTENU DU COURS**

Présentation et analyse critique des différentes formes d'institutions internationales (normes, régimes, organisations...), examen des études empiriques et théoriques sur les institutions internationales, analyse en profondeur des thèmes en rapport avec les institutions internationales (environnement, paix, commerce, droits de la personne, etc.).

### **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

L'étudiante ou l'étudiant qui réussit ce cours sera en mesure de :

- Comprendre la raison d'être des principales organisations internationales dans une perspective théorique, historique et politique;
- Lire des textes portant sur les organisations internationales et situer les enjeux qu'ils soulèvent;
- Acquérir un esprit critique face aux institutions internationales, ce qui signifie remettre en question les idées reçues, proposer des explications alternatives et évaluer les idées et opinions émises par les spécialistes et les acteurs des relations internationales;
- Connaître l'éventail des normes et des procédures encadrant les activités institutionnelles.

### **LECTURES OBLIGATOIRES**

Recueil de textes sera fourni sur MOODLE (<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>).

## MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Les étudiantes et les étudiants seront évalués sur les travaux suivants :

Les critères d'évaluations seront sur Moodle

1. Une note de breffage sur un sujet d'actualité qui concerne une institution internationale. La note doit faire 2 à 3 pages. Les consignes plus précises sont sur Moodle.
2. Il faut choisir un texte dans la liste des textes proposés. La personne devra en faire une présentation de 10 minutes en cours et animer un court débat qui suivra la présentation. Il faut également remettre une note de lecture de 2 pages après la présentation. 10 % seront attribués à la présentation orale, 20 % seront attribués à l'écrit.
3. Un travail de session de 12 à 16 pages sera remis avant le 21 juillet. Les consignes seront sur Moodle.

Note de breffage	30 %	27 mai au début du cours
Présentation d'un texte	30 %	À déterminer
Travail de session	40 %	21 juillet 2024

## LIVRES OBLIGATOIRES

Site Moodle pour déposer les lectures : [Moodle](#)

## QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

## RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

## GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

**Remise des travaux :** Dans certaines activités pédagogiques, les étudiantes et étudiants doivent remettre des travaux à des dates précises au personnel enseignant ou en classe. Sinon, les travaux sont déposés au secrétariat de l'École de politique appliquée (A6-1006). Une boîte est placée à l'extérieur pour recevoir les travaux aux heures de fermeture.

## PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dates importantes	Contenu
<p><b>Lundi 29 avril 2024</b> Introduction</p>	<p>Présentation du plan de cours et de l'évaluation Présentation des principaux concepts du système international. Nous y aborderons également les catégories d'institutions internationales et les rôles de ces institutions.</p>
<p><b>Mercredi 1er mai 2024</b> Évolution historique</p>	<p>Présentation de l'histoire des institutions internationales. Nous verrons l'influence de la mondialisation et des changements de doctrine sur la création des institutions internationales.</p>
<p><b>Lundi 6 mai 2024</b> Épistémologie I = réalistes et idéalistes</p>	<p>Analyse des relations entre les États et les institutions internationales. Comment les États accommodent-ils le désir de puissance et les règles de ces organisations. Quelles sont les réponses apportées par l'approche réaliste? Les institutions internationales sont-elles l'apogée des théories idéalistes. La notion de puissance a-t-elle laissé la place à une idée supranationale? Quelles sont les réponses apportées par l'approche idéaliste?</p>
<p><b>Mercredi 8 mai 2024</b> Épistémologie II = approches libérales et constructivistes</p>	<p>Les États demeurent-ils souverains lors des interactions avec les institutions internationales? Quelles sont les réponses apportées par l'approche institutionnelle libérale? Études et analyses des théories constructivistes des relations internationales au regard de l'évolution des institutions internationales.</p>
<p><b>Lundi 13 mai 2024</b> Création d'une organisation internationale : cadre théorique, cadre juridique</p>	<p>Études des concepts théoriques et politiques de la création d'une institution internationale. Analyse du cadre juridique, et discussion autour de l'environnement politique du cadre juridique.</p>
<p><b>Mercredi 15 mai 2024</b> Création d'une organisation internationale : exemple de l'Union européenne</p>	<p>Études et analyses de la création d'une organisation régionale : étude de cas de l'Union européenne.</p>
<p><b>21 mai 2024</b> (les activités retirées ne seront pas facturées)</p>	<p>Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques.</p>
<p>Retrait ou abandon d'un cours sur Genote</p>	<p><a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a></p>
<p><b>Mercredi 22 mai 2024</b> Prise de décision et pouvoir au sein des organisations internationales</p>	<p>Études et analyses de la prise de décision, et de l'aspect démocratique au sein des organisations internationales.</p>
<p><b>Lundi 27 mai 2024</b> Rôle technique des organisations internationales</p>	<p>Études et analyses du rôle de création de normes des institutions internationales : comparaison entre l'OMPI, le FMI et l'OMC.</p>

Dates importantes	Contenu
<b>Mercredi 29 mai 2024</b> Rôle économique des institutions internationales	Présentation des rôles de régulations commerciales et économiques des institutions internationales. Analyse du rôle de forum de discussion et de rencontre des intérêts opposés.
<b>Lundi 3 juin 2024</b> Rôle sécuritaire des institutions internationales	Études de la pertinence, du rôle et des dynamiques des institutions internationales de sécurité.
<b>Mercredi 5 juin 2024</b> Institutions internationales et droit de l'Homme	L'universalité des Droits de l'Homme a-t-elle trouvé un relais au sein des institutions internationales? Quelles sont les institutions qui ont un impact sur la protection ou le développement des Droits de l'Homme?
<b>Lundi 10 juin 2024</b> Institutions internationales régionales	Les poids et l'intérêt des institutions régionales ont varié au cours de l'histoire. Le début du XXI <sup>e</sup> S est marqué par l'existence d'un grand nombre d'institutions régionales souvent méconnues du public. Quelles sont les dénominateurs communs entre ces institutions? Quels sont les objets de ces institutions limités géographiquement?
<b>Mercredi 12 juin 2024</b> Les institutions internationales lors des changements de rapports de forces de la scène internationale	Les années 2020 se démarquent par la confrontation des changements de rapports de forces entre les puissances internationales. La Chine nourrit de nouvelles ambitions, les déboires de la Russie en Ukraine remettent en cause sa légitimité internationale ou encore l'Union européenne cherche de reformuler son pouvoir politique.
<b>Lundi 17 juin 2024</b> Transformation des organisations internationales	Les changements de buts, ainsi que les changements de l'environnement international mettent de plus en plus en avant la question de la transformation ou de la fin de certaines institutions internationales. Quelles sont les hypothèses envisageables pour de tels changements?
<b>Mercredi 19 juin 2024</b> Conclusion	Conclusion générale et anticipation des prochains grands enjeux internationaux.
<b>Vendredi 30 août 2024</b>	Date limite de remise de note.

Dates importantes	Contenu
5 mai 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	<a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a>
16 juin 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Congés universitaires	Journée nationale des Patriotes : 20 mai

**BIBLIOGRAPHIE**

Albaret, Decaux, Lemay-Hebert et Placidi-Frot, 2012, *Les grandes résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies*, Dalloz.

Crawford, James, 2008, *Brownlie's Principles of Public International Law*, Oxford.

Crawford, James, 2006, *The Creation of States in International Law*, Oxford.

Cot, Jean-Pierre, Forteau, Mathias et Pellet, Alain, 2005, *La Charte des Nations Unies : commentaire article par article*, LGDJ.

David, Charles Philippe, et Vallet, Élisabeth, 2020, *Comment Trump a-t-il changé le monde ? : Le recul des relations internationales*, CNRS.

Emanuelli, Claude, 1995, *Les actions militaires de l'O.N.U. et le droit international humanitaire*, Wilson et Lafleur.

Hatto, Ronald, 2006, *ONU et maintien de la paix : proposition de réforme; de l'agenda pour la Paix au rapport Brahimi*, L'Harmattan.

Huvé, Sophie, 2015, *La Russie et l'ONU ; L'Organisation des Nations unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015)*, L'Harmattan.

Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste, 2020, *Théories des relations internationales*, Humensis.

Kalala, Tshibanqu, 2009, *Les résolutions de l'ONU et les destinataires non étatiques*, Larcier.

Karns, Margaret et Mingst, Karen, 2004, *International Organizations; The Politics and Processes of Global Governance*, Rienner.

Kattan, Victor, 2009, *From coexistence to conquest*, Plutopress.

Maurel, Chloé, 2015, *Histoire des idées des Nations unies; l'ONU en 20 notions*, L'Harmattan.

Mestre-Lafay, Frédérique, 2013, *L'ONU, Que-sais-je?* PUF.

Muracciole, Jean-François, 2006, *L'ONU et la sécurité collective*, Ellipses.

Mvelle, Guy, 2017, *Antonio Guterres au secrétariat général de l'ONU; Les attentes impatientes de l'Afrique*, L'Harmattan.

Pondi, Jean-Emmanuel, 2005, *L'ONU vue d'Afrique*, Maisonneuve et Larose.

Powell, Christopher, 2011, *Barbaric Civilization; a Critical Sociology of Genocide*, MQUP.

De la Sablière, Jean-Marc, 2015, *Le Conseil de sécurité des Nations Unies*, Larcier.

---

Sciora, Romuald et Stevenson, Annick, 2010, *Planète ONU; Les Nations-Unies face aux défis du XXIe siècle*, L'Harmattan.

Wivel, Anders, 2019, *International institutions and power politics: bridging the divide*, GUP.



## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources

---